

Questions diverses pour la CAPD du jeudi 30 janvier 2020

1. Postes dédoublés en GS :

*Ignorant quels postes de grande section seront effectivement dédoublés à la rentrée 2020, plusieurs collègues ne savent pas s'ils doivent suivre la procédure de pré-positionnement relative aux postes dédoublés. En effet, la fiche ne prévoit que les choix CP ou CE1 ; pour autant des collègues affectés à titre définitif en GS font également partie du « vivier », et souhaiteraient conserver leur poste si d'aventure celui-ci se transformait en dispositif dédoublé à la rentrée. Pouvez-vous préciser la démarche à suivre dans ce cas ?*

2. Médecine du travail :

*Les personnels de l'Education Nationale sont toujours très nombreux à attendre un rendez-vous avec le service de Médecine de Prévention, soit parce qu'ils ont une demande médicale précise, soit parce qu'ils souhaitent tout simplement bénéficier de leur droit à une visite médicale annuelle, ou tous les cinq ans au plus tard. Pouvez-vous nous faire un point sur la tenue du groupe de travail académique relatif à l'état du service ? Est-ce que des médecins ont été recruté-e-s ? Une date de réunion est-elle prévue ?*

3. Etat du remplacement :

*Quel est l'état du remplacement dans le département : taux de remplacement ; nombre de remplaçants dans le département ; nombre de remplaçants affectés à des tâches spécifiques (ex : accompagnement d'élèves hautement perturbateurs, soutien à un collègue responsable d'une classe particulièrement difficile), nombre de remplaçants réellement disponibles pour les congés maladie et de formation ?*

4. Elèves hautement perturbateurs :

*Des situations demeurent très alarmantes, telle celle de l'école Mitterrand à Montpellier. Un an et demi d'alertes, d'échanges avec l'administration, et une situation à l'école qui reste intenable ! L'inclusion à marche forcée produit des effets désastreux, aussi bien pour les élèves que pour les adultes les encadrant. Les personnels s'épuisent, expriment un degré de souffrance au travail très élevé, et les élèves du dispositif ULIS pâtissent largement de cette situation. Où en est l'institution du traitement de ce dossier ? Et plus largement de la gestion des élèves hautement perturbateurs ?*

5. PES :

*Nous aimerions avoir un bilan d'étape sur les démissions, les difficultés, les points positifs relevés pour les PES, dans la version proposée pour cette année.*